



Congés 2017 : 2^{ème} réunion ce vendredi.

Le 04 janvier 2017

Lors de la 1^{ère} réunion locale sur les congés 2017, la direction a annoncé qu'elle voudrait 3 semaines de congés d'été pour tous, les 3 premières semaines d'août.

La 2^{ème} réunion aura lieu ce vendredi 06 janvier.

Succès de la pétition de fin décembre pour :

- ✓ **Le maintien du droit aux 4 semaines de congé d'été pour les salariés qui le souhaite.**
- ✓ **Pour les salariés qui souhaitent 3 semaines de congé, le maintien de leur 4^{ème} semaine en entier, à leur libre disposition.**

La direction n'a pas besoin d'imposer le fractionnement pour avoir 3 semaines de fermeture de l'usine. En 2014, un accord sur les congés le permettait. La direction peut s'en inspirer pour respecter le choix des salariés.

215 salariés, soit entre 80% et 90% des ouvriers présents de plusieurs ateliers, ont signé cette pétition car ils veulent que la direction respecte leur choix.

Pour rappel : en 2016, le fractionnement a été voté aux DP par 5 voix (FO et SIA) sur 9 (les 4 élus CGT ont voté contre). Résultat : 17 demandes de congés refusées, soit 5% de l'effectif d'après la direction. Cette année, à qui le tour ?

La loi Travail, contre laquelle de nombreux salariés de l'usine ont fait grève et ont manifesté, lui permet d'imposer jusqu'à 2 semaines, sans passer par le vote des Délégués du Personnel.

Mais la loi n'est qu'un minimum. Les salariés peuvent imposer que la direction fasse mieux que le minimum et respecte leurs choix.

Le « 15 août » doit rester à notre disposition.

La direction n'a encore rien annoncé concernant le jour de CP du 15 août (férié).

Pour la CGT, cette journée de CP doit rester à la disposition des salariés.

5^{ème} semaine : 1 jour de CP qui nous appartient.

En semaine 52, vu le lundi 25 décembre férié, il n'y a que 5 jours de CP à poser cette semaine. Il reste donc un jour de CP à poser.

La direction a annoncé son intention de le poser le vendredi 22 décembre.

Pourquoi la direction ne propose pas de le positionner le mardi 02 janvier, juste après le Nouvel An ?

Elle veut utiliser ce CP pour réduire ses stocks en fin d'année. Après le chômage fiscal, elle invente les CP fiscaux !

Comme pour le « 15 août », pour la CGT, cette journée doit rester à la disposition des salariés.

Appel à des assemblées générales

Dès la semaine prochaine, la CGT appellera à des AG sur les temps de pause dans toutes les équipes pour discuter ensemble de ce que la direction va proposer vendredi et de ce que nous pouvons faire pour faire respecter nos choix. Alors, discutons-en, préparons-nous à réagir ensemble.

Nos congés nous appartiennent, ne laissons pas la direction en faire ce qu'elle en veut.